

**TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2018 DE L'ACTION  
SOCIALE**

## TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2018 DE L'ACTION SOCIALE

## Avant-Propos

Le Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et l'Action Humanitaire, s'inscrivant dans un processus de dynamisation et de pérennisation de la production statistique à la disposition du public le tableau de bord statistique 2018 de l'action sociale.

Troisième du genre, le tableau de bord statistique 2018 de l'action sociale est un document de synthèse des données de l'annuaire statistique. Son élaboration s'inscrit dans une dynamique de diffusion et de capitalisation des données statistiques. Outil d'aide à la décision et au suivi-évaluation, le tableau de bord contient des indicateurs clés qui renseignent les utilisateurs sur l'évolution des fréquentations et des prestations des services d'action sociale.

Complémentaire à l'annuaire statistique, le tableau de bord est structuré comme suit : ressources humaines, données sociodémographiques, synthèses des fréquentations des services d'action sociale, prestations des services d'action sociale par domaine d'intervention.

Dans le souci d'améliorer constamment cet outil, mon département reste ouvert à toutes suggestions et critiques pouvant lui permettre de mettre à la disposition des usagers un document analytique utile et approprié. Je fonde mon espoir que ce tableau de bord répondra aux attentes de tous les utilisateurs engagés dans le combat pour la protection et la promotion sociale des populations, notamment les plus vulnérables.

Je tiens à remercier toutes les structures et les personnes ressources qui ont contribué à l'élaboration du document. Je félicite et encourage l'ensemble des acteurs qui s'investissent dans la production statistique dans le domaine de l'action sociale. C'est aussi l'occasion pour moi de témoigner toute ma reconnaissance à l'endroit de l'UNICEF et de l'Union Européenne pour leur appui constant à la production des statistiques de l'action sociale.

**La Ministre de la Femme, de la Solidarité Nationale,  
de la Famille et de l'Action Humanitaire**



*[Signature]*

**Hélène Marie Laurence ILBOUDO/MARCHAL**  
Officier de l'Ordre de l'Étoile

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>II</b>
<b>Liste des tableaux</b> .....	<b>III</b>
<b>Liste des graphiques</b> .....	<b>III</b>
<b>Liste des cartes</b> .....	<b>IV</b>
<b>Chiffres clés</b> .....	<b>VI</b>
<b>Résumé exécutif</b> .....	<b>VII</b>
<b>I. Contexte</b> .....	<b>1</b>
<b>II. Ressources du Ministère</b> .....	<b>3</b>
2.1. Personnel.....	3
2.2. Budget .....	5
<b>III. Structures d'accueil et de prestations sociales</b> .....	<b>7</b>
3.1. Disponibilité des structures d'accueil, d'encadrement et de protection des enfants .....	7
3.2. Disponibilité des services sociaux spécialisés et de prise en charge .....	9
<b>IV. Prestations dans le domaine de l'encadrement et de la protection de l'enfant et de l'adolescent</b> .....	<b>11</b>
4.1 Caractéristiques sociodémographique des usagers des services Enfance .....	11
4.2 Besoins des usagers des services Enfance .....	13
<b>V. Prestation dans la promotion de la famille.</b> .....	<b>15</b>
5.1. Caractéristiques sociodémographiques des usagers des services de la famille .....	15
5.2. Types de cas enregistrés dans les services « famille » .....	17
5.3. Besoins des usagers des services Famille .....	19
<b>VI. Prestation dans la promotion de la solidarité</b> .....	<b>21</b>
6.1. Caractéristiques sociodémographiques des usages des services Solidarité .....	21
6.2. Types de cas enregistrés dans les services Solidarité .....	23
6.3. Besoins des usagers des services solidarité.....	25

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Effectif du personnel .....	4
Tableau 2 : Évolution de l'effectif du personnel du ministère par catégorie au 31 décembre .....	4
Tableau 3 : Situation du budget du MFSNFAH .....	6
Tableau 4 : Structure d'accueil, d'encadrement et de prise en charge des enfants .....	8
Tableau 5 : Répartition des structures d'accueil et encadrement et de protection des enfants en 2018 par région ....	8
Tableau 6 : Répartition des structures de Promotion et de prise en charge en 2018 par région .....	10
Tableau 7 : Évolution des quelques types de cas spécifiques enregistrés .....	12
Tableau 8 : Situation des usagers des services « Famille » .....	16
Tableau 9 : Besoins des services famille .....	20
Tableau 10 : Situation des usagers des services solidarité .....	22
Tableau 11 : Besoins des services solidarité .....	26

## Liste des graphiques

Graphique 1 : Taux de féminisation du ministère .....	4
Graphique 2 : Répartition du des agents par ancienneté au 31 décembre 2018 .....	4
Graphique 3 : Pourcentage des agents par tranche d'âge .....	4
Graphique 4 : Taux de féminisation du ministère selon la région .....	4
Graphique 5 : Évolution du budget du MFSNFAH .....	6
Graphique 6 : Évolution de la part du budget du MFSNFAH dans le budget de l'ETAT .....	6
Graphique 7 : Structure des dotations budgétaires du MFSNFAH en 2018 .....	6
Graphique 8 : Part des ressources extérieures dans le budget du ministère .....	6
Graphique 9 : Évolution du taux d'exécution du budget du MFSNFAH .....	6
Graphique 10 : Structure du budget par programme .....	6
Graphique 11 : Évolution des structures d'accueil, d'encadrement et de protection des enfants .....	8
Graphique 12 : Évolution des structures de promotion et de prise en charge .....	10
Graphique 13 : Évolution des services sociaux de mairie .....	10
Graphique 14 : Évolution des usagers des services « enfance » .....	12
Graphique 15 : Répartition des usagers des services « enfance » selon les principaux types de cas en 2018 .....	12
Graphique 16 : Répartition des usagers des services « enfant » selon les tranches d'âge .....	12
Graphique 17 : Principaux besoins exprimés en 2018 .....	14
Graphique 18 : Proportion des principaux besoins résolus .....	14
Graphique 19 : Taux de résolution selon le type de besoins en 2018 .....	14
Graphique 20 : Évolution du taux de résolution globale des besoins .....	14
Graphique 21 : Évolution des usagers des services « familles » .....	16
Graphique 22 : Répartition des usagers « famille » selon le sexe en 2018 .....	16
Graphique 23 : Répartition des usagers selon le niveau d'instruction en 2018 .....	16
Graphique 24 : Répartition des usagers selon le statut matrimonial en 2018 .....	16
Graphique 25 : Proportion des principaux types de cas en 2018 .....	18
Graphique 26 : Répartition des victimes de violences conjugales pour 100 000 habitants par région .....	18
Graphique 27 : Répartition par région des cas de conflit familial .....	18
Graphique 28 : Taux de résolution globale des besoins .....	20
Graphique 29 : Évolution de la proportion de résolution des principaux besoins .....	20
Graphique 30 : Évolution des usagers « solidarité » .....	22
Graphique 31 : Évolution des usagers « solidarité » par sexe en 2018 .....	22
Graphique 32 : Pourcentage des usagers action sociale par service .....	22
Graphique 33 : Répartition des usagers solidarité par tranche d'âge .....	22
Graphique 34 : Situation matrimoniale des usagers solidarité en 2018 .....	22
Graphique 35 : Niveau d'instruction des usagers en 2018 .....	22
Graphique 36 : Évolution des types de cas les plus récurrents .....	24
Graphique 37 : Part des usagers ayant exprimé un besoin matériel, alimentaire et financier .....	26
Graphique 38 : Évolution du taux de résolution globale des besoins .....	26
Graphique 39 : Évolution du taux de résolution des besoins selon le type (matériel, alimentaire et financier) .....	26

## Liste des cartes

---

Carte 1 : Nombre d'agents pour 100 000 Habitants .....	4
Carte 2 : Répartition des structures d'accueil et encadrement et de protection des enfants en 2018 par types .....	8
Carte 3 : Répartition des crèches par régions en 2018 .....	8
Carte 4 : Répartition des structures des services sociaux des hôpitaux par région en 2018 .....	10
Carte 5 : Répartition des victimes de Grossesses non désirées pour 100 000 habitants par région.....	18
Carte 6 : Répartition des victimes de mariages précoces pour 100 000 habitants par région.....	18
Carte 7 : Répartition par région des exclus sociaux pour 100 000 habitants .....	24
Carte 8 : Répartition par région des personnes handicapées pour 100 000 Habitants .....	24

## Abréviations

<b>AGR</b>	Activités génératrices de revenus
<b>CAED</b>	Centre d'accueil des enfants en détresse
<b>CEPS</b>	Centre d'éducation et de promotion sociale
<b>CMLS</b>	Comité ministériel de la lutte contre le Sida
<b>DRH</b>	Direction des ressources humaines
<b>EMC</b>	Enquête multisectorielle continue
<b>FNS</b>	Fonds national de solidarité
<b>INSD</b>	Institut national de la statistique et de la démographie
<b>IST</b>	Infections sexuellement transmissibles
<b>MFSNF</b>	Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille
<b>Nd</b>	Non déterminé
<b>OEV</b>	Orphelins et autres enfants vulnérables
<b>OMD</b>	Objectifs du millénaire pour le développement
<b>PAGPS</b>	Projet d'appui à la gestion publique et aux statistiques
<b>PEC</b>	Prise en charge
<b>PNDES</b>	Plan national de développement économique et social
<b>RGPH</b>	Recensement général de la population et de l'habitat
<b>SP/CONASUR</b>	Secrétariat permanent du Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation
<b>UNICEF</b>	United Nations Children's Fund
<b>VIH/Sida</b>	Virus de l'immunodéficience humaine/ Syndrome de l'immunodéficience acquise

Indicateurs	unités	2014	2015	2016	2017	2018
Pourcentage des cadres supérieurs parmi le personnel	%	nd	nd	22,0	22,5	23,6
Taux de féminisation du MFSNFAH	%	nd	nd	33,0	33,5	32,8
Proportion des jeunes de moins de 35 ans parmi le personnel du MFSNFAH	%	nd	nd	33,9	33,7	35,4
Proportion des agents avec au moins 15 ans d'ancienneté	%	nd	nd	24,4	25,2	23,4
Part du budget du MFSNFAH dans le budget de l'Etat	%	nd	nd	0,9	0,7	0,8
Nombre de structures d'accueil, d'encadrement et de protection des enfants	structure	149	152	153	154	160
Nombre de familles d'accueil des enfants en détresse	famille	214	214	214	256	259
Nombre des enfants privés de famille pris en charge	enfants	nd	nd	nd	nd	3 588
Prévalence de la pratique de l'excision (filles de 0 à 14 ans)	%	11,3	11,3	11,3	11,3	11,3
Nombre de victimes de MGF	victime	97	169	46	168	178
Nombre d'enfants victimes de violences	enfant	5 627	6 226	3 982	7 330	8 637
Nombre de victimes de mariage précoce	enfant	167	172	176	267	381
Nombre de victimes de mariage forcé	personne	755	785	336	710	939
Nombre de personnes victimes de conflit familial	personne	3 195	2 936	1 062	3 082	1 783
Nombre de personnes victimes de violences conjugales	personne	200	212	677	1 327	1 861
Nombre de personnes handicapées	personne	931	695	472	1 182	2 119
Nombre de personnes exclues	personne	145	74	22	38	75
Nombre de victimes de catastrophes et de crises humanitaires	personne	1 009	929	599	497	57 581

En 2018 le personnel du Ministère de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire (MFSNFAH) est de 2 414 agents soit 1,3% des agents de l'administration publique. Il a augmenté de 155 agents. Un tiers du personnel est féminin. Le ratio d'encadrement est d'un cadre pour quatre agents. Le personnel est moins jeune avec un effectif des moins de 35 ans de 35 ,4% contre 50% dans la fonction publique.

Le budget du MFSNFAH s'élève à 18,5 milliards de FCFA en 2018 contre 16,9 milliards de FCFA en 2017 soit 0,8% du budget de l'Etat.

**Dans le domaine de la protection de l'enfant**, 3 588 enfants privés de famille ont été pris en charge dans 73 structures d'accueil et de protection et 259 familles d'accueil. Au titre des violences faites aux enfants, 9 536 cas dont 178 cas d'excision pris en charges par les services du Ministère.

**Dans le domaine de la promotion et de la protection de la famille**, 1 320 victimes de mariage précoce et/ou forcé, 3 644 cas de conflits familiaux et de violences conjugales ont été enregistrés et pris en charge.

**Dans le domaine de la solidarité**, 2 993 personnes handicapées et exclus sociaux ont été enregistrées et pris en charge et 57 581 personnes victimes de catastrophes et de crises humanitaires, ont été enregistrées et soutenues.

### **Note méthodologique**

Ratio d'encadrement : C'est l'effectif des cadres sur l'effectif total des agents

## I. Contexte

---

Le Burkina Faso connaît une croissance économique erratique depuis 1960. Cette fluctuation de l'activité économique, en conjonction avec une forte croissance démographique (3,1% par an), n'a pas permis d'enregistrer un véritable progrès en termes de développement économique et social. D'une manière générale, le pays reste confronté à la vulnérabilité socioéconomique des populations car, le niveau d'allocation des ressources aux secteurs sociaux est faible pour permettre le développement du capital humain. L'analyse des indicateurs de pauvreté monétaire indique qu'en 2014, 40,1% de la population vivait en-dessous du seuil de pauvreté, estimé à 153 530 FCFA, contre 46,7% en 2009, pour un seuil de 108 454 FCFA. Entre 2009 et 2014, le recul de la pauvreté est resté faible en milieu rural, où neuf pauvres sur dix vivaient, alors qu'en milieu urbain, l'incidence a été divisée par deux environ. Sur la même période, la pauvreté a augmenté dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Ouest, du Centre-Nord et du Nord.

La contribution des secteurs sociaux (éducation, santé, protection sociale, eau et assainissement) au PIB, se situe à 7,5% en 2015 contre 6,5% en 2008 (PNDES).

En matière d'éducation, la lutte pour l'égalité des chances est un succès au primaire et engrange des résultats tangibles au secondaire où le pourcentage des filles est passé de 45% en 2013 à 48,4% en 2017. Au niveau du supérieur, l'écart reste important, les filles représentent un tiers des effectifs de l'enseignement supérieur.

Sur le plan sanitaire, le taux de prévalence du VIH est de 1,0 % selon le rapport 2017 du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST. S'agissant du taux de prévalence de l'excision, il est de 11.3% chez les filles de 0 à 14 ans contre 67,6% chez les femmes âgées 15 à 49 ans selon l'EMC 2014.

Dans le domaine de l'emploi<sup>1</sup>, les femmes représentent 34,4% des effectifs du secteur public en 2017. Le taux de participation des femmes au marché de l'emploi est de 80% contre 91% pour les hommes. En outre, en milieu urbain, le chômage touche davantage les jeunes de moins de 25 ans (14,1%) et les femmes (9,9%).

L'accès au crédit reste inégal entre les femmes et les hommes. En 2015, 12% de femmes possèdent un compte dans une institution financière formelle contre 15% des hommes.

---

<sup>1</sup> Tableau de bord de la Gouvernance édition 2018 de l'INSD p6

Quant à la participation politique des femmes, elle baisse de 7,1 points entre 2012 et 2016. En effet, en 2012, sur les 127 députés, les femmes représentaient 18,9% contre 11,81% en 2016. Depuis 2000, la proportion des femmes au parlement est en-dessous de la cible du troisième Objectif du millénaire pour le développement (OMD) fixée à 30% pour 2015.

Dans le domaine de l'action sociale, l'analyse situationnelle réalisée par le Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale (MASSN) en 2010, dénombrait 2,9 millions OEV dont 98,6% vivant dans les ménages, 0,4% en situation de rue et 1,0% vivant dans les structures d'accueil. Les données de Spectrum, estimaient à 766 366<sup>2</sup> le nombre d'orphelins au Burkina Faso, dont 136 750 orphelins du fait du SIDA. Aussi, 5 721 enfants en situation de rue dans les communes urbaines du Burkina Faso ont été recensés, dont 739 filles et 4 982 garçons en 2011<sup>3</sup>. Ce nombre est passé à 9 313 selon le rapport du recensement des enfants en situation de rue dans les 49 communes urbaines du Burkina Faso réalisé par le Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille (MFSNFAH) en décembre 2016. Le PNDES entreprend de réduire de 50% le nombre des enfants et jeunes en situation de rue d'ici à 2020.

Dans le domaine du handicap, le RGPH, dénombrait en 2006, 168 094 personnes handicapées au Burkina Faso, soit 1,2% de la population. Le nombre de personnes âgées (60 ans et plus) était de 712 573, soit une proportion de 5,1% de la population totale résidente. Par ailleurs, le recensement des enfants handicapés réalisé par le ministère en 2013 a permis de dénombrer 79 617 enfants de 0 à 18 ans dont 39,5 % de filles.

En dépit des efforts consentis, les inégalités dans les domaines de la pauvreté monétaire, de l'éducation, de l'emploi, de l'accès aux ressources de production et aux postes électifs persistent, notamment en défaveur des femmes et des jeunes. Pour ce faire, un certain nombre de défis doivent être relevés :

- (i) réduire la forte croissance démographique ;
- (ii) maîtriser l'urbanisation ;
- (iii) développer le capital humain de la population jeune ;
- (iv) maîtriser la fécondité.

---

<sup>2</sup> Cadre stratégique de lutte contre le SIDA et les IST 2011-2015-SP-CNLS/IST  
<sup>3</sup> Analyse des résultats du recensement des enfants de la rue 2011 page

### 2.1. Personnel

#### Points saillants

- Taux de féminisation du ministère inférieur à la moyenne nationale ;
- Prédominance des agents de catégories C et B.

#### Commentaire général

En 2018, l'effectif du personnel du MFSNFAH est de 2414 agents. Il s'accroît d'année en année depuis 2016. En effet, l'effectif du personnel s'est agrandi de 162 agents en 2017 et de 155 agents en 2018. Le personnel de moins de 35 ans représente 35,4% de l'effectif et 76,6% ont plus de 15 ans de service.

Le taux de féminisation du ministère en 2018 est de 32,8% soit un tiers de l'effectif total. De manière générale le pourcentage des femmes est inférieur à celui des hommes dans toutes les régions. Il y est de 38,2% dans la région du Centre, le plus élevé, et de 9,8 % au Sahel le plus faible.

Le personnel du ministère est constitué de 23,6% d'agents de conception, 47,7% de cadres moyens et 28,5% de personnels d'appui. Le taux de féminisation des agents de conception est de 25,9%, des cadres moyens 33,1% et du personnel d'appui 38,2%

La région du Centre possède l'effectif le plus élevé avec 46,3% suivi de celle des Hauts Bassins avec 9,9%. Ces deux régions totalisent plus de la moitié du personnel avec 56,3%. Le nombre d'agents pour 100 000 habitants varie d'une région à une autre. Pour 100 000 habitants, la région du Centre dispose de 39 agents et celle du Plateau Central 12. Les régions du Nord, de l'Est, du Centre Nord et de l'Est possèdent chacune moins de 6 agents pour 100 000 habitants.

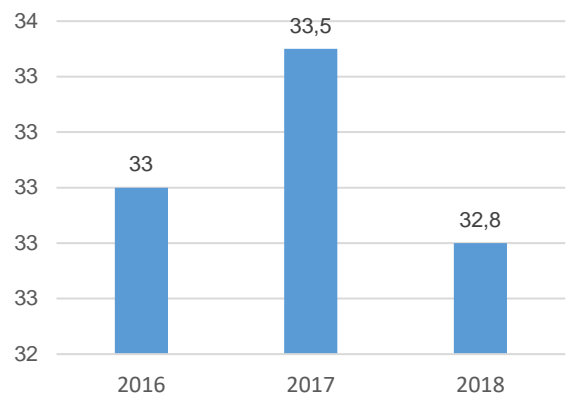
#### **Note méthodologique**

Taux de féminisation : C'est l'effectif des femmes sur l'effectif des agents du ministère

Tableau 1 : Effectif du personnel

Personnel	Effectif 2018	% femmes	% cadres sup.	% emplois spécifiques	% moins de 35 ans	% moins 15 ans ancienneté	Variation /2017	
							En nombre	%
MFSNFAH	2 414	32,8	23,6	84,9	35,4	23,4	155	6,9
Fonction publique	184 550	34,4	22,5	ND	49,9	ND	12 299	7,1

Graphique 1 : Taux de féminisation du ministère



Graphique 2 : Répartition du des agents par ancienneté au 31 décembre 2018

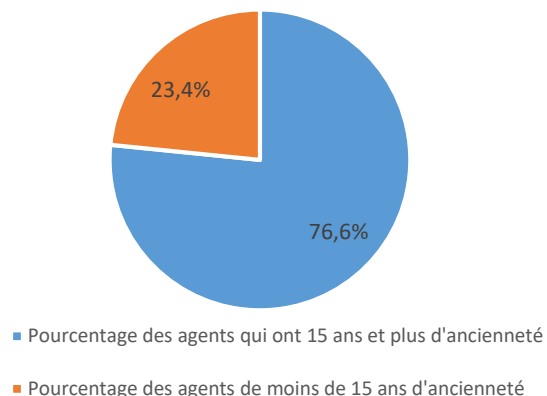
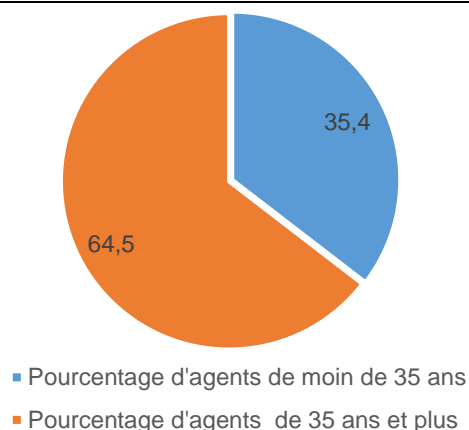


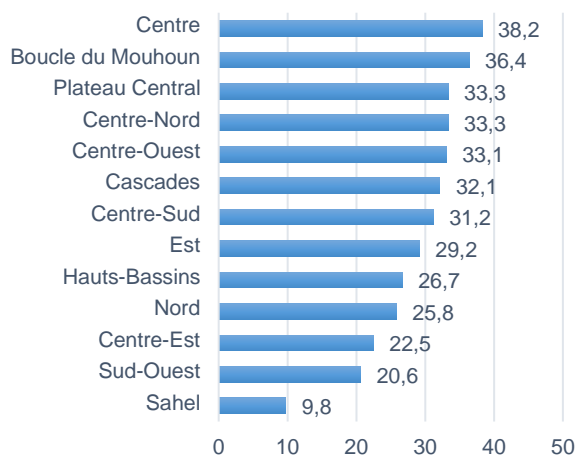
Tableau 2 : Évolution de l'effectif du personnel du ministère par catégorie au 31 décembre

Catégories	2018	Variation en nombre	
		/2017	/2016
Catégorie E et assimilés	60	-2	9
Catégorie D et assimilés	46	2	-1
Catégorie C et assimilés	582	43	53
Catégorie B et assimilés	1 152	54	147
Catégorie A et assimilés	567	60	106
Catégorie P et assimilés	2	1	1
Autres	5	-3	2
<b>Effectif total</b>	<b>2 414</b>	<b>155</b>	<b>317</b>

Graphique 3 : Pourcentage des agents par tranche d'âge



Graphique 4 : Taux de féminisation du ministère selon la région



Carte 1 : Nombre d'agents pour 100 000 Habitants



## 2.2. Budget

### Points saillants :

- Baisse du taux d'exécution du budget en 2018
- 43% du Budget au programme solidarité nationale et gestion des catastrophes

### Commentaire :

Pour l'année 2018, la dotation budgétaire du MFSNFAH s'élève à 18,5 milliards soit 0,8% du budget global de l'Etat avec un appui extérieur de 16,2%. Par rapport à 2017, les dotations progressent de 8,8%.

En 2016, la part du budget du ministère dans le budget national oscille entre 0,7% et 0,9% sur les trois dernières années.

Le taux d'exécution budgétaire du MFSNFAH de 2018 est de 71,6% en repli de 16 points de pourcentage par rapport à l'année précédente et de 10 points deux ans plutôt.

Les dépenses du personnel s'élèvent à 43% et celles d'investissements 36,4%. Celles relatives aux transferts courants et aux biens et services sont respectivement de 12,6% et 7,9%.

Les dotations du MFSNFAH allouées au programme solidarité nationale et gestion des catastrophes sont de 7,9 milliards soit 42,9% du budget du ministère.

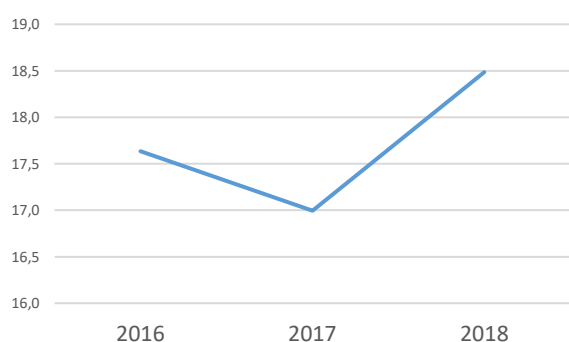
#### **Note méthodologique**

Taux d'exécution : C'est le montant de l'exécution des dépenses budgétaires sur le montant des dotations budgétaires au cours d'une période

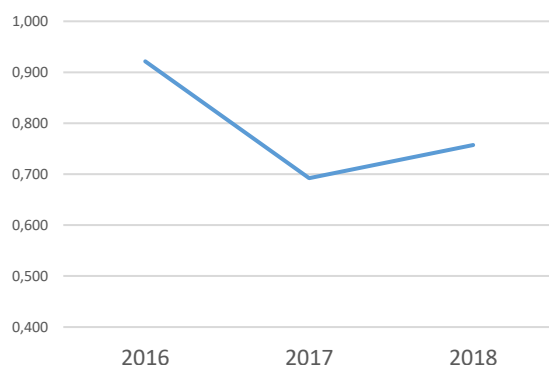
Tableau 3 : Situation du budget du MFSNFAH

Budget	Budget 2018 en millions FCFA	% Biens et services	% Investissements	Part budget ETAT	% Personnel	% Ressources extérieures	Taux d'exécution	Variation /2017
MFSNFAH	18 485	7,9	36,5	0,8	43,0	16,2	71,6	8,8
ETAT	2 441 318	ND	ND		ND	ND	ND	-0,6

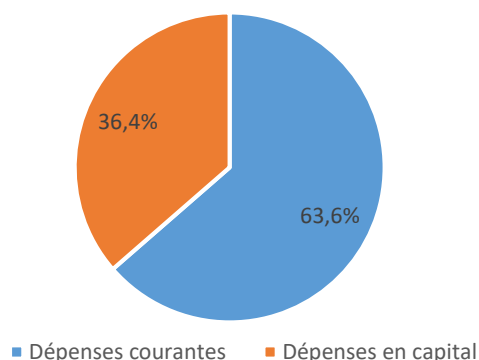
Graphique 5 : Évolution du budget du MFSNFAH



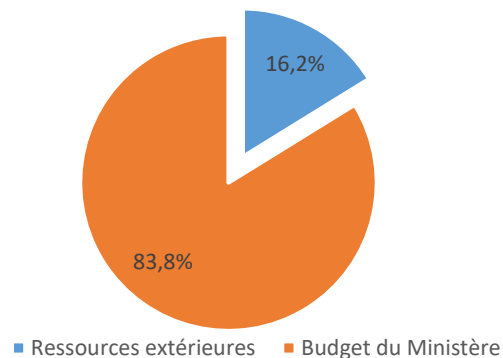
Graphique 6 : Évolution de la part du budget du MFSNFAH dans le budget de l'ETAT



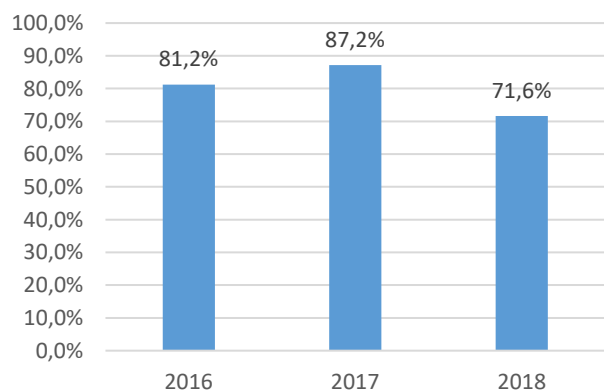
Graphique 7 : Structure des dotations budgétaires du MFSNFAH en 2018



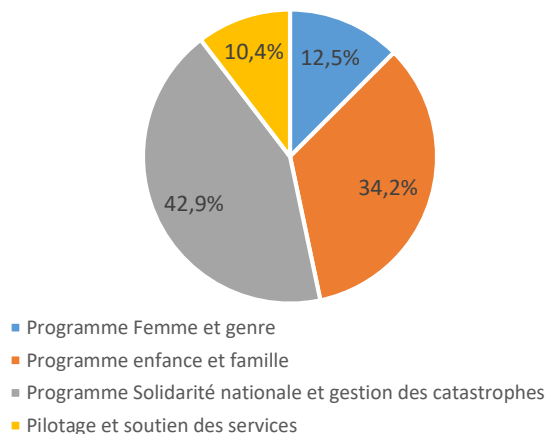
Graphique 8 : Part des ressources extérieures dans le budget du ministère



Graphique 9 : Évolution du taux d'exécution du budget du MFSNFAH



Graphique 10 : Structure du budget par programme



#### 3.1. Disponibilité des structures d'accueil, d'encadrement et de protection des enfants

##### Points saillants

- Hausse du nombre de structures
- Faible couverture du territoire

##### Commentaire général

Le nombre de structures d'accueil, d'encadrement et de protection des enfants ainsi que les familles d'accueil au Burkina Faso a augmenté sur la période 2014-2018. De 363 en 2014, il est passé à 419 en 2018 soit un accroissement annuel moyen de 3,3% (de 12 structures). En 2018, il s'est accru de 3 structures par rapport à 2017. Le nombre de structures baisse dans six régions par rapport à 2017 et de deux par rapport à 2014.

La répartition des structures d'accueil, d'encadrement et de protection des enfants en 2018 présente une disparité quant à la couverture régionale.

En effet, cinq régions en l'occurrence le Centre, le Nord, le Plateau-Central et le Sud-Ouest n'atteint pas une famille d'accueil pour 100 000 enfants.

Au niveau des crèches également la région du Centre a un ratio de 21 crèches pour 100 000 habitants en 2018. Elle est suivie des Hauts-Bassins (3 crèches pour 100 000 habitants), du Centre-Ouest (1,7 crèches pour 100 000 habitants), du Plateau-Central (1,4 crèches pour 100 000 habitants) et du Centre-Est (1,2 crèches pour 100 000 habitants).

##### **Note méthodologique**

Taux de couverture des crèches : C'est le nombre de crèches rapporté à la population âgée de 0 à 3 ans dans une région au cours d'une période donnée X 100 000

Tableau 4 : Structure d'accueil, d'encadrement et de prise en charge des enfants

Groupe de structures	Effectif 2018	Familles d'accueil	Variation/2017	Variation / 2014
Accueil, encadrement et de protection des enfants en détresse	332	259	2,2%	17,7%
Promotion et de prise en charge	440	NA	14,0%	42,9%

Graphique 11 : Évolution des structures d'accueil, d'encadrement et de protection des enfants

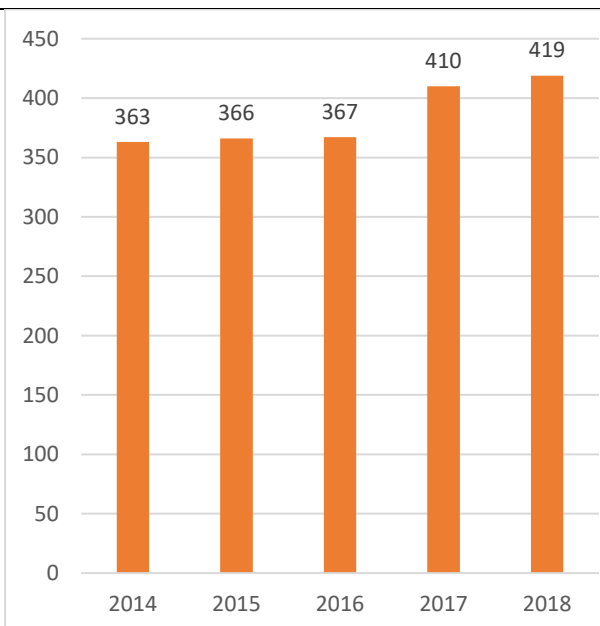
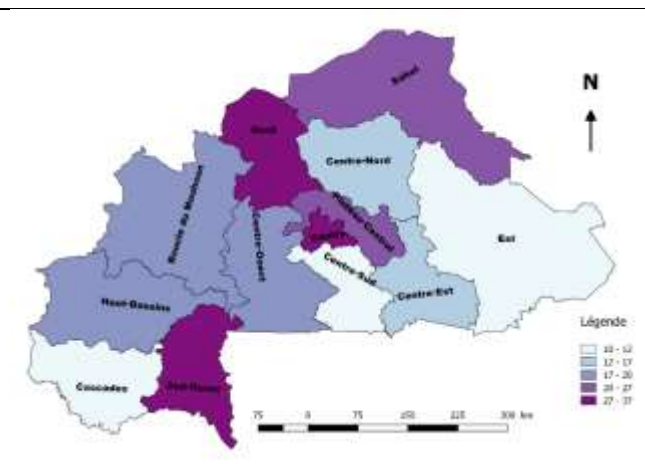


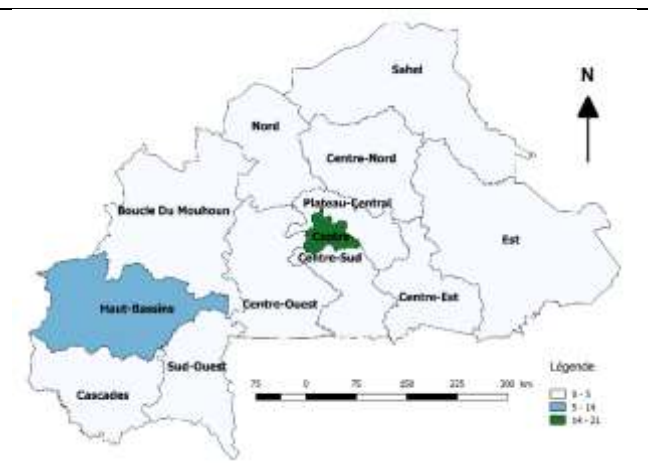
Tableau 5 : Répartition des structures d'accueil et encadrement et de protection des enfants en 2018 par région

Régions	nombre en 2018	Variation en nombre	
		2017	2014
B. du Mouhoun	21	3	4
Cascades	12	0	5
Centre	127	2	0
Centre-Est	20	6	8
Centre-Nord	18	0	0
Centre-Ouest	34	-4	5
Centre-Sud	14	-1	1
Est	15	-1	0
Hauts-Bassins	32	-7	-8
Nord	39	-1	-1
Plateau-Central	27	1	2
Sahel	27	-1	13
Sud-Ouest	33	6	22
<b>Total</b>	<b>419</b>	<b>3</b>	<b>4</b>

Carte 2 : Répartition des structures d'accueil et encadrement et de protection des enfants en 2018 par types



Carte 3 : Répartition des crèches par régions en 2018



### 3.2. Disponibilité des services sociaux spécialisés et de prise en charge

#### Points saillants

- Hausse du nombre de structures de promotion et de prise en charge ;
- Faible couverture régionale.

#### Commentaire général

En 2018, le ministère compte 440 structures de promotion et de prise en charge soit une croissance de 14% par rapport à 2017. Les régions du Centre et des Hauts-Bassins comptent plus de centres avec respectivement 20% et 16% de l'effectif total.

Par rapport à la situation de 2014, ce sont 29 nouveaux centres qui s'ouvrent chaque année.

Les centres d'éducation spécialisés et de formation, sont au nombre de quatre localisé au Centre (2), dans les Cascades (1) et à l'Est (1).

Quant aux centres de prise en charge des personnes victimes de violences à l'égard des filles et des femmes, ils sont au nombre de dix répartis dans trois régions : le Centre (8), les Cascades (1) et les Hauts Bassins (1).

#### Note méthodologique

Taux de couverture des crèches des structures de promotion et de prise en charge : C'est le nombre de crèches rapporté à la population âgée de 0 à 3 ans dans une région au cours d'une période donnée X 100 000

Graphique 12 : Évolution des structures de promotion et de prise en charge

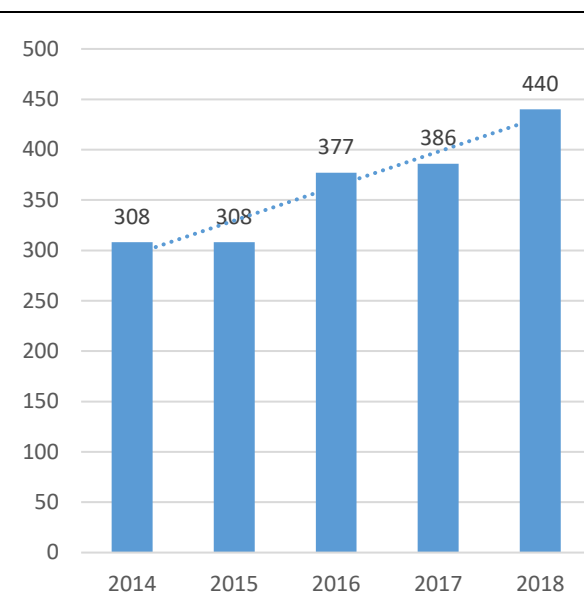
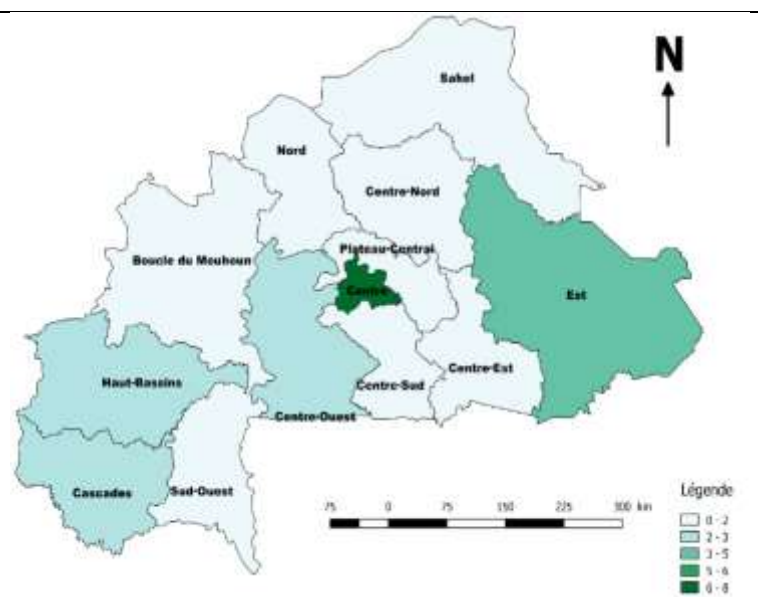


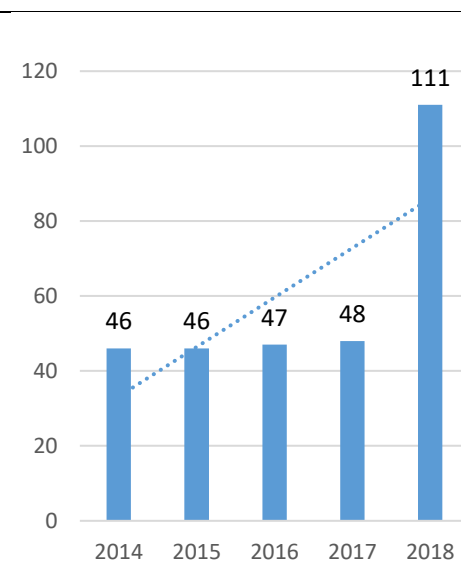
Tableau 6 : Répartition des structures de Promotion et de prise en charge en 2018 par région

Régions	2018	Variation en nombre /	
		2017	2014
B. Mouhoun	25	5	6
Cascades	19	-1	0
Centre	89	-1	20
Centre-Est	26	3	12
Centre-Nord	23	-2	6
Centre-Ouest	21	4	6
Centre-Sud	17	-2	-1
Est	37	9	12
Hauts-Bassins	70	10	24
Nord	32	6	14
Plateau Central	18	0	8
Sahel	22	6	8
Sud-Ouest	41	16	16
<b>Total</b>	<b>440</b>	<b>53</b>	<b>131</b>

Carte 4 : Répartition des structures des services sociaux des hôpitaux par région en 2018



Graphique 13 : Évolution des services sociaux de mairie



#### 4.1 Caractéristiques sociodémographique des usagers des services Enfance

##### Points saillants

- Légère hausse du nombre d'usagers des services « enfant » en 2018
- Prédominance des cas d'enfants victimes de violences, enfants scolarisés et enfants orphelins ;
- Un tiers des enfants ont moins de 6 ans ;
- Persistance des cas d'enfant adultérins, incestueux et d'enfants victimes d'exploitation sexuelle.

##### Commentaire général

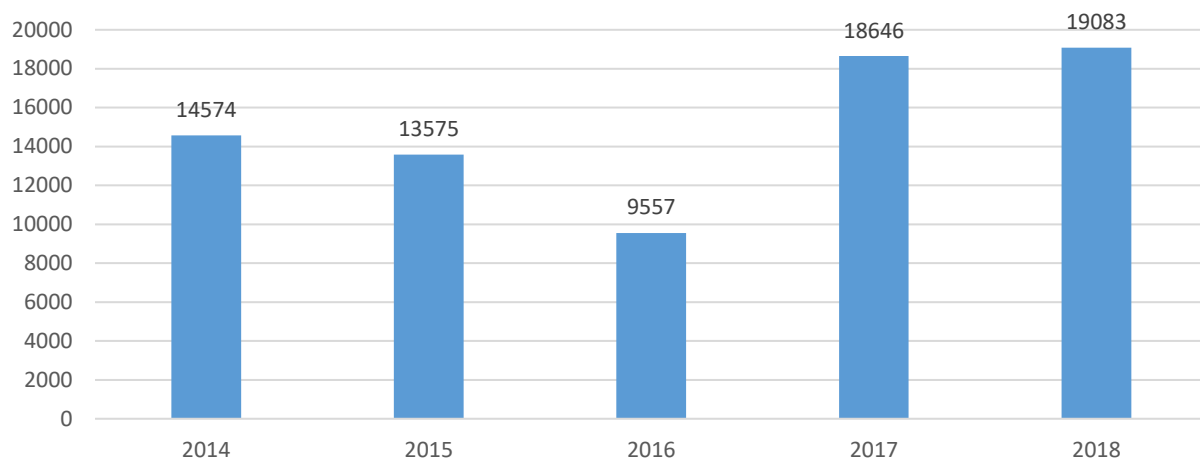
Le nombre d'usagers des services « enfance » augmente de 1% en 2018 après le doublement constaté en 2017. Le nombre d'usagers atteint 19 080 en 2018.

Les cas d'enfants victimes de violences, d'enfants/jeunes scolarisé et d'enfants orphelins dominant. Ces cas représentent 74% des usagers fréquentant les services enfance.

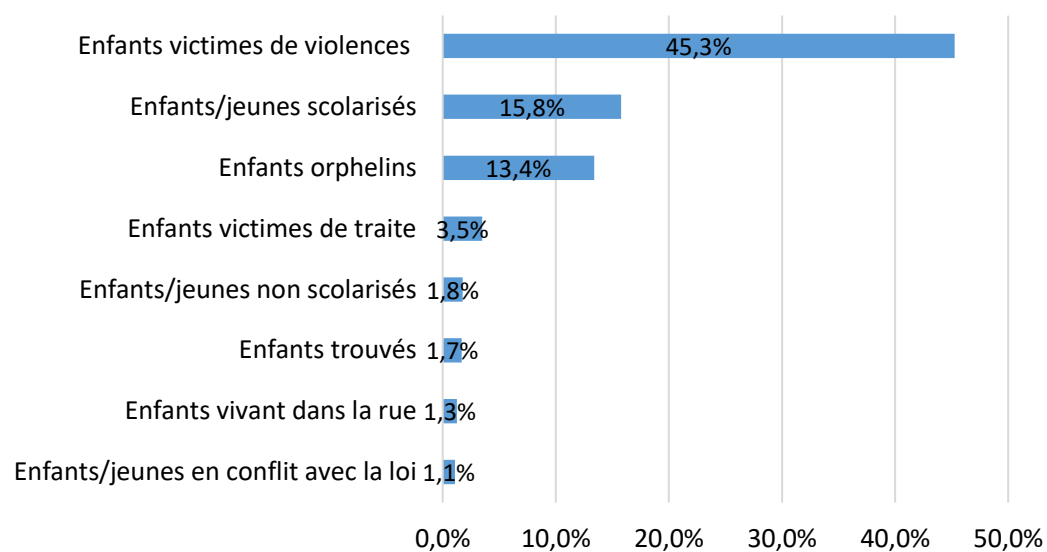
Les enfants de moins de 6 ans représentent 36,4% des cas contre 13,5% pour les enfants de 16 à 17 ans.

Malgré les efforts déployés pour promouvoir et protéger les enfants, certains cas spécifiques persistent. Il s'agit des cas d'enfants adultérins, incestueux et les enfants victimes d'exploitation sexuelles. En 2018 le nombre de ces cas enregistrés dans les services se chiffre respectivement à 12, 14 et 54.

Graphique 14 : Évolution des usagers des services « enfance »



Graphique 15 : Répartition des usagers des services « enfance » selon les principaux types de cas en 2018



Graphique 16 : Répartition des usagers des services « enfant » selon les tranches d'âge

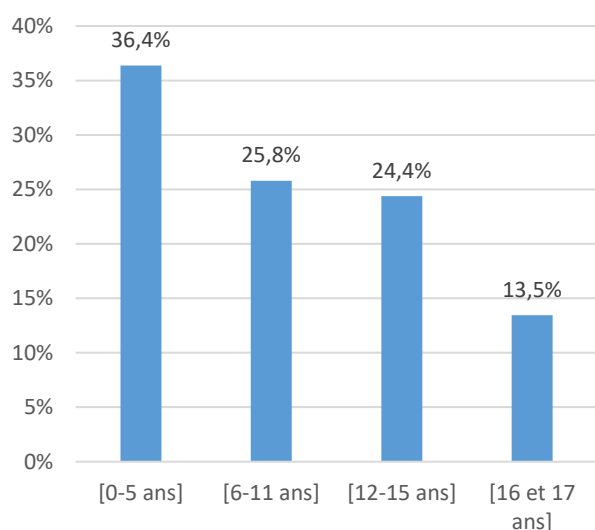


Tableau 7 : Évolution des quelques types de cas spécifiques enregistrés

Types de cas	2014	2015	2016	2017	2018
Enfants adultérins	0	0	2	23	12
Enfants incestueux	0	0	3	19	14
Enfants victimes d'exploitation sexuelle	26	24	16	64	54

## 4.2 Besoins des usagers des services Enfance

### Points saillants

- Prédominance des besoins alimentaires et financiers ;
- Amélioration de la prise en charge des besoins d'année en année ;

### Commentaire général

Parmi les besoins exprimés par les usagers des services « Enfance », les besoins alimentaires et financiers représentent 50%. Ils représentent autant parmi les plus résolus.

Les besoins en conseil et accompagnement, médiation, placement, retour en famille et alimentaire ont un meilleur niveau de prise en charge. Leur taux de résolutions oscille entre 64% et 80%.

Enfin le taux de résolution des besoins s'améliore depuis 2014. Il est passé de 28,4% en 2014 à 53,4% en 2018, avec une nette progression sur les deux dernières années. L'accroissement annuel y est de 14 points de pourcentage en 2017 et de 5 points en 2018.

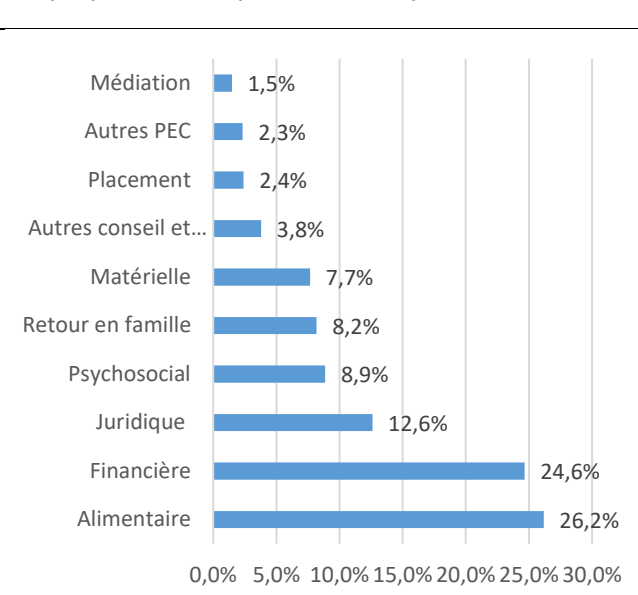
#### **Note méthodologique**

**Proportion des principaux besoins résolus** : c'est la part des principaux besoins résolus sur l'ensemble des besoins résolus

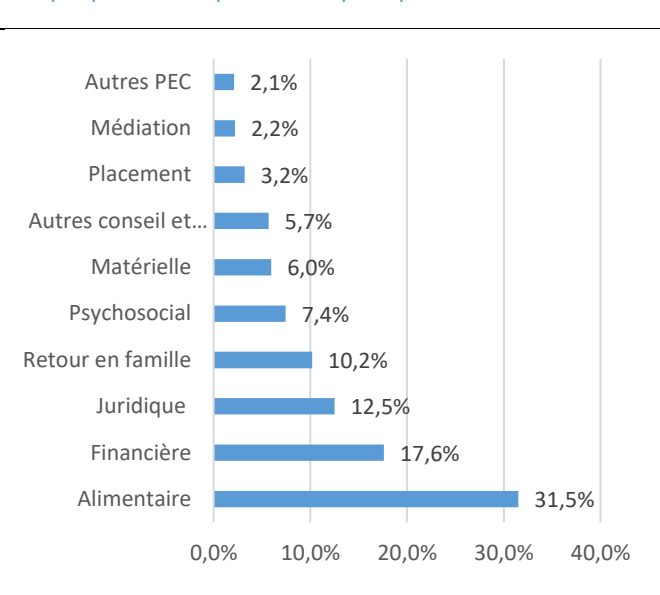
**Taux de résolution d'un besoin** : C'est le nombre de personnes ayant exprimé le besoin et obtenu satisfaction sur le nombre total du besoin exprimé

**Taux de résolution globale** : C'est le nombre total de besoins exprimés et résolus sur le nombre total des besoins exprimés

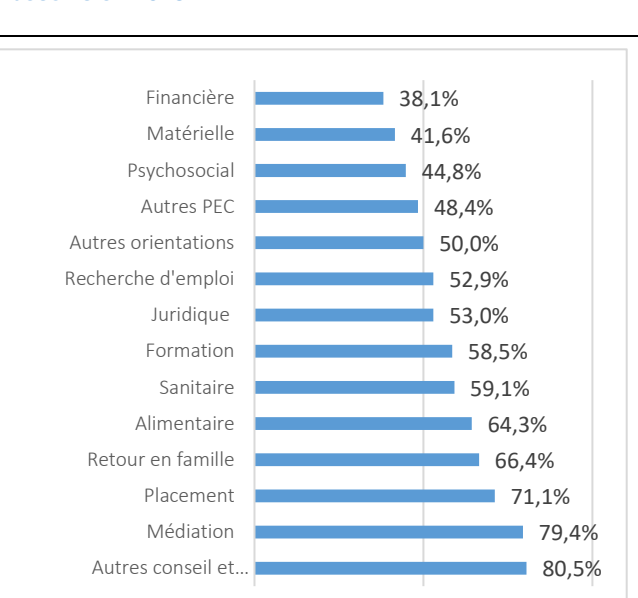
Graphique 17 : Principaux besoins exprimés en 2018



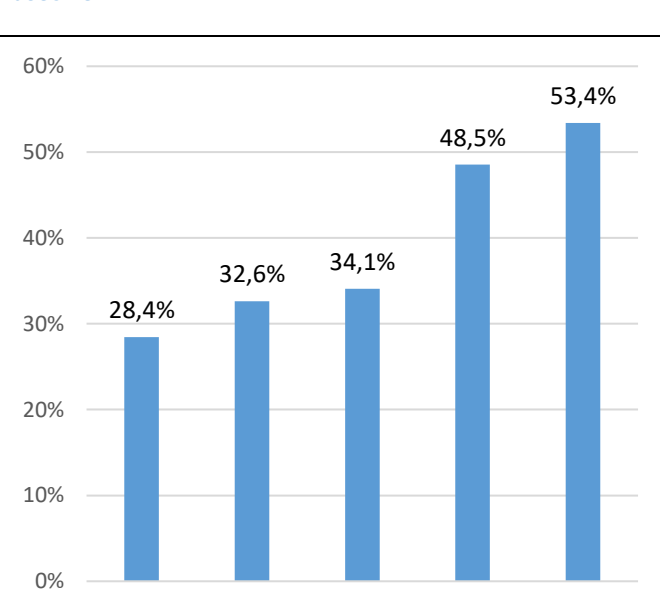
Graphique 18 : Proportion des principaux besoins résolus



Graphique 19 : Taux de résolution selon le type de besoins en 2018



Graphique 20 : Évolution du taux de résolution globale des besoins



### 5.1. Caractéristiques sociodémographiques des usagers des services de la famille

#### Points saillants :

- Hausse des fréquentations des services Famille
- Forte fréquentation des femmes des services Famille
- Faible niveau d'instruction des usagers des services Famille

#### Commentaire général :

Le nombre d'usagers des services famille a augmenté de 7,4% par rapport à 2017 pour atteindre 8 128 en 2018.

La proportion des femmes est importante et représente au cours des deux dernières années 74,6% et 78,2% des usagers respectivement en 2017 et 2018.

Un usager sur deux des services famille est célibataire. Après ce groupe suivent les personnes en union libre et celles sous un mariage religieux. Les personnes ayant contracté un mariage légal sont moins représentées.

Les usagers sont aussi caractérisés par l'importance des personnes sans aucun niveau d'instruction qui représentent 48,3% des fréquentations. Ils sont suivis des usagers de niveau post – primaire avec 21,6% et du primaire avec 16,6%.

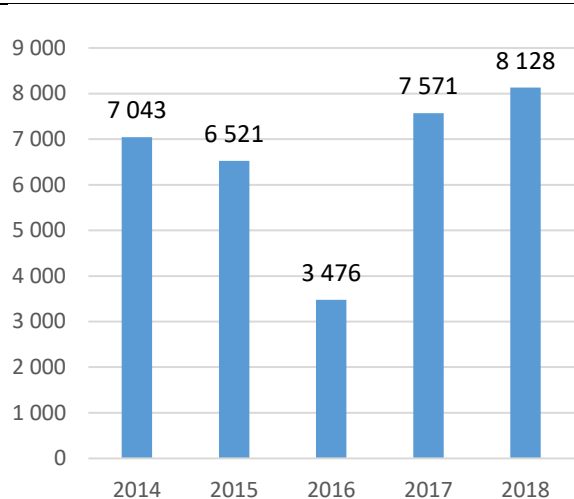
#### Note méthodologique

**Proportion des femmes** : C'est l'effectif des usagers de sexe féminin du service famille sur l'effectif total des usagers du service famille

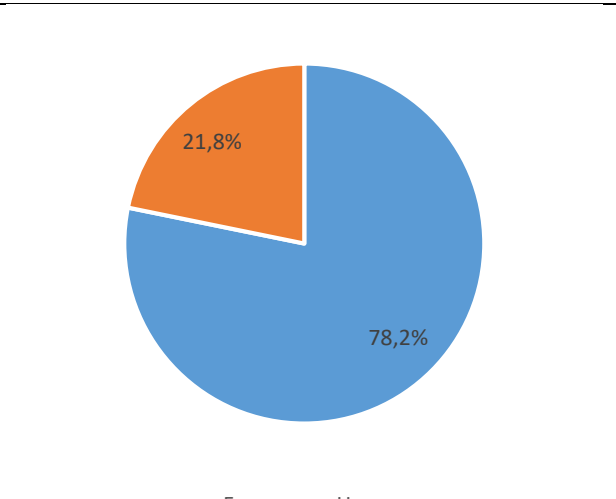
Tableau 8 : Situation des usagers des services « Famille »

	nombre en 2018	Part en %						Variation en %	
		Femmes	mariages précoces	mariages forcés	conflit familial	violences conjugales	grossesses non désirées ou contestées	/2017	/2014
Usagers	8 128	78,2	4,7	11,6	21,9	22,9	25,5	7,4	15,4
Ensemble	45 775	64,7	0,8	2,1	3,9	4,1	4,5	29,7	45,0

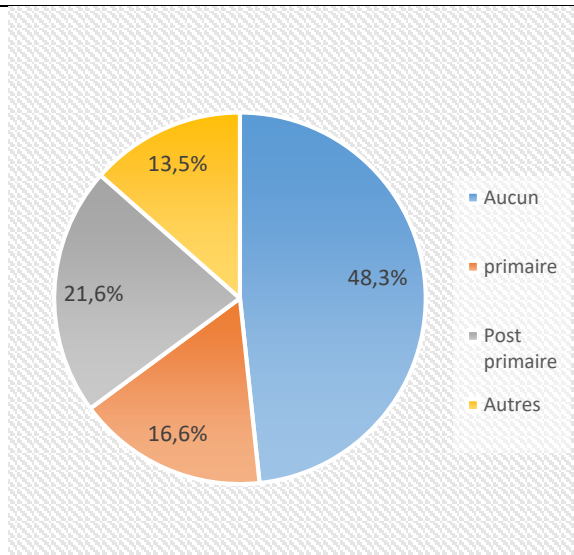
Graphique 21 : Évolution des usagers des services « familles »



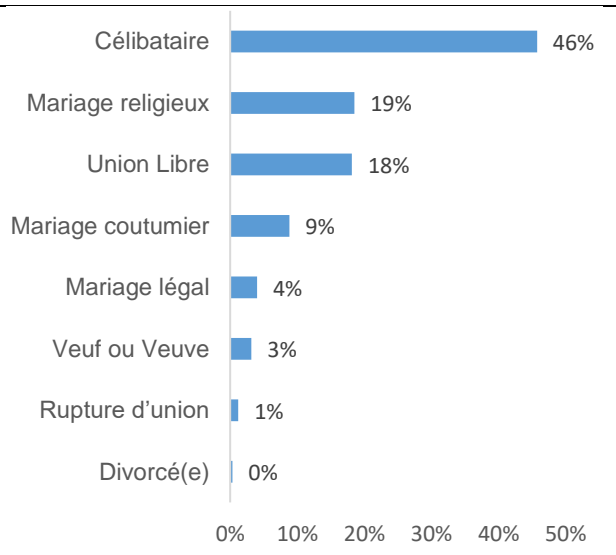
Graphique 22 : Répartition des usagers « famille » selon le sexe en 2018



Graphique 23 : Répartition des usagers selon le niveau d'instruction en 2018



Graphique 24 : Répartition des usagers selon le statut matrimonial en 2018



## 5.2. Types de cas enregistrés dans les services « famille »

### Points\_saillants

- Persistance des cas de grossesses non désirées et/ou contestées et de violences conjugales ;

### Commentaire\_général

En 2018, les services Famille ont enregistré 2 074 cas de grossesses non désirées et/ou contestées contre 1 388 en 2017 soit une hausse de 49,4%. La région du Centre est la plus concernée par ce phénomène avec un ratio de 23 cas pour 100 000 habitants suivie des cascades et des Hauts Bassins avec respectivement 15 et 13 cas pour 100 000 habitants.

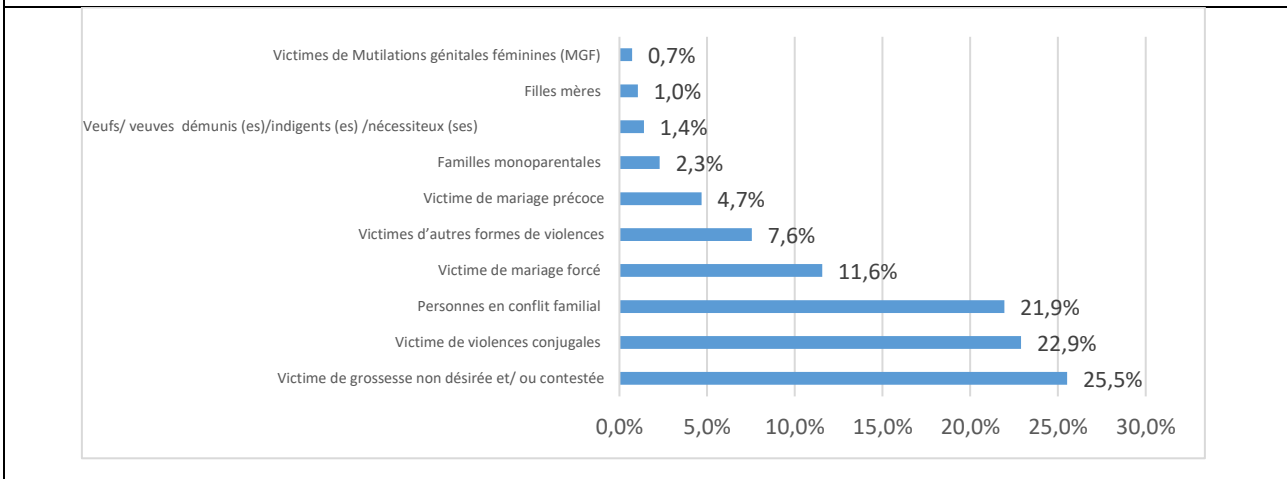
Les violences conjugales constituent le deuxième motif de fréquentation des services Famille. On dénombre 1 861 cas avec 77,1% de femmes en 2018, contre 1 327 en 2017 dont 73,4% de femmes. L'accroissement relatif est de 5,3%. La région du Sud - Ouest est placée en première position avec 22 cas de violences conjugales pour 100 000 habitants. Elle occupe la même position dans le cas des conflits familiaux.

Aussi, 381 cas de mariages précoces ont été reçus et gérés par les services de l'action sociale. Ce phénomène est plus fréquent dans la région de l'Est et du Centre Nord avec des ratios de 5 cas pour 100 000 habitants.

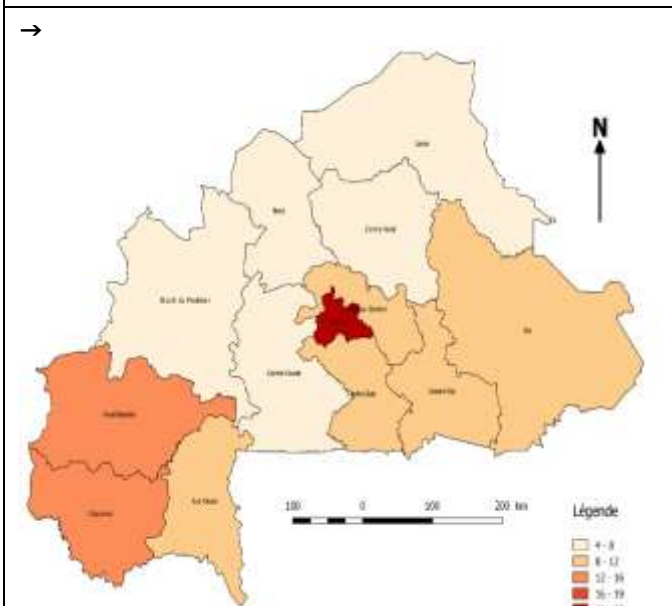
#### **Note méthodologique**

**Proportion des types de cas** : C'est le rapport entre les usagers de de chaque type de cas et l'effectif total des usagers du service famille

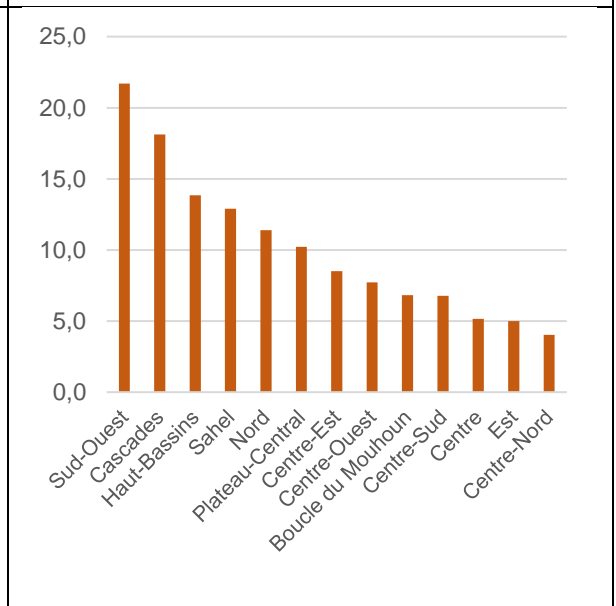
Graphique 25 : Proportion des principaux types de cas en 2018



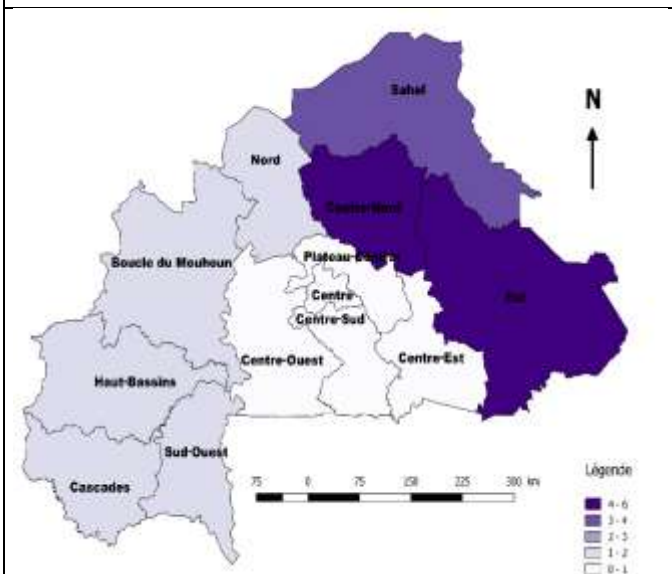
Carte 5 : Répartition des victimes de Grossesses non désirées pour 100 000 habitants par région



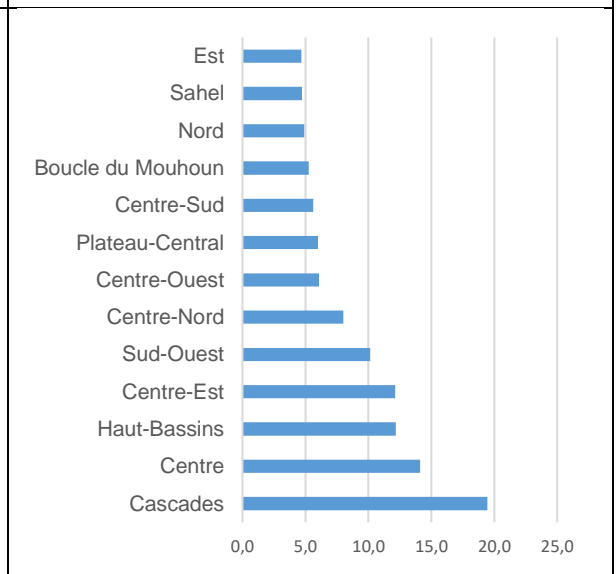
Graphique 26 : Répartition des victimes de violences conjugales pour 100 000 habitants par région



Carte 6 : Répartition des victimes de mariages précoces pour 100 000 habitants par région



Graphique 27 : Répartition par région des cas de conflit familial



### 5.3. Besoins des usagers des services Famille

#### Points saillants

- Niveau de réponse moyen ;
- Demande accrue en accompagnement juridique ;

#### Commentaire général

Au cours de l'année 2018, 8 128 besoins ont été exprimés par les usagers dont 4 404 ont trouvé une réponse soit un taux de résolution de 54%. Ce taux est supérieur à celui de l'année précédente (48%) et à la moyenne des cinq dernières années (40%).

Comparativement à 2017, les trois principaux besoins exprimés par les usagers portent sur l'accompagnement juridique, la médiation et le retour en famille. Ils représentent 54,7%.

Le niveau de résolution de ces besoins est de 52,3% pour l'accompagnement juridique, 72,3% pour la médiation et 49,1% pour le retour en famille qui reste toujours supérieur à la moyenne (40,4%) susmentionnée.

#### Note méthodologique

**Proportion des principaux besoins résolus** : c'est la part des principaux besoins résolus sur l'ensemble des besoins résolus

**Taux de résolution d'un besoin** : C'est le nombre de personnes ayant exprimé le besoin et obtenu satisfaction sur le nombre total du besoin exprimé

**Taux de résolution globale** : C'est le nombre total de besoins exprimés et résolus sur le nombre total du besoin exprimé

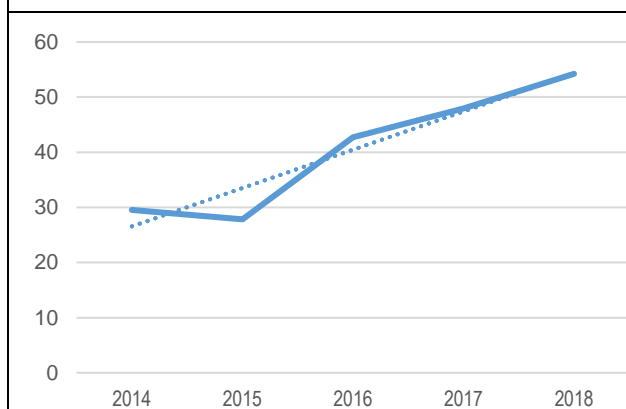
**Variation en nombre par rapport à 2017** : c'est l'effectif total absolue des usagers en 2018 moins celui 2017 du service famille

**Variation en nombre par rapport à 2017** : c'est l'effectif total absolu des usagers en 2018 moins celui 2017 du service famille sur l'effectif en 2017

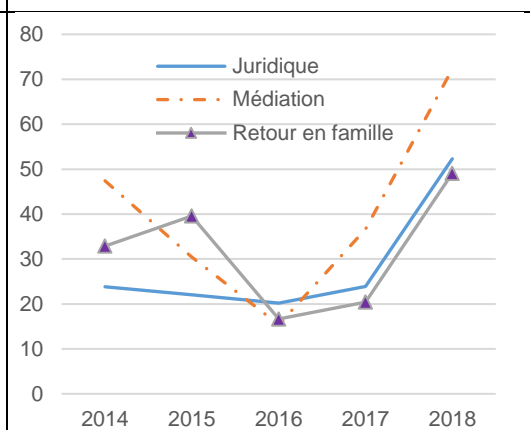
Tableau 9 : Besoins des services famille

Besoins	Effectif en 2018	Part en %	% résolu	Variation/2017	
				Nombre	%
Juridique	2 256	27,8	52,3	1 767	361,3
Psychosocial	1 338	16,5	34,5	-4 496	-77,1
Médiation	1 169	14,4	72,3	997	579,7
Retour en famille	1023	12,6	49,1	749	273,4
Financier	804	9,9	61,3	643	399,4
Alimentaire	681	8,4	55,5	338	98,5
Matériel	349	4,3	50,1	258	283,5
Autre conseil et accompagnement	307	3,8	79,2	204	198,1
Autre prise en charge	63	0,8	74,6	44	231,6
Sanitaire	58	0,7	56,9	12	26,1
Placement	24	0,3	75,0	16	200,0
Autres aides à l'emploi	23	0,3	73,9	21	1050,0
Autres interventions directes	8	0,1	75,0	-1	-11,1
Formation	6	0,1	33,3	5	500
Santé	6	0,1	16,7	-7	-53,8
Justice	5	0,1	40,0	5	nd
Aide à l'adoption	3	0,0	66,7	1	50,0
Recherche d'emploi	3	0,0	0,0	-1	-25,0
Accueil, hébergement	1	0,0	100	1	nd
Autres orientations	1	0,0	100	1	nd
<b>Ensemble</b>	<b>8 128</b>		<b>58,4</b>		

Graphique 28 : Taux de résolution globale des besoins



Graphique 29 : Évolution de la proportion de résolution des principaux besoins



### 6.1. Caractéristiques sociodémographiques des usages des services Solidarité

#### Points saillants :

- Doublement de la fréquentation des services Solidarité en 2018 ;
- Trois usagers sur quatre sont des femmes ;
- Prédominance de personnes sans niveau d'instruction.

#### Commentaire général

En 2018, les services solidarité ont reçu 18 564 usagers contre 9 088 en 2017 soit plus du double de l'effectif de l'année précédente. Ce niveau d'affluence n'a jamais été observé.

Trois usagers sur quatre sont des femmes. Les usagers sont constitués de plus d'un tiers de veufs/veuves (34,5%) où les femmes représentent 96%.

Les individus âgés de 45 à 59 ans sont majoritaires (31,1%), suivis des personnes de plus de 60 ans et plus (23,5%).

Les usagers des services solidarités sont à 86% sans niveau d'instruction.

Par rapport aux deux autres services fournis, le nombre des usagers de la solidarité représente 41% en 2018 et 26% en 2017.

#### **Note méthodologique**

**Proportion des femmes** : C'est l'effectif des usagers de sexe féminin du service solidarité rapporté à l'effectif total des usagers du service solidarité

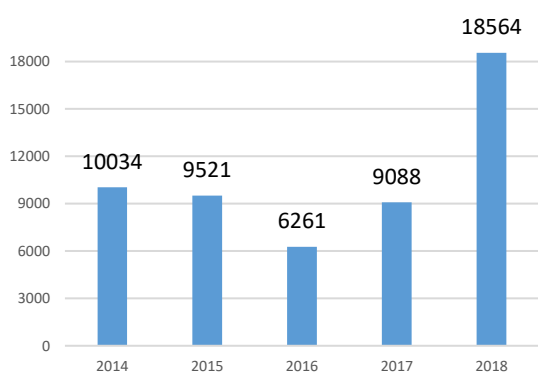
**Taux de résolution globale** : C'est le nombre total de besoins exprimés et résolus sur le nombre total du besoin exprimé

**Variation en nombre par rapport à 2017** : c'est l'effectif total absolue des usagers en 2018 moins celui 2017 du service famille

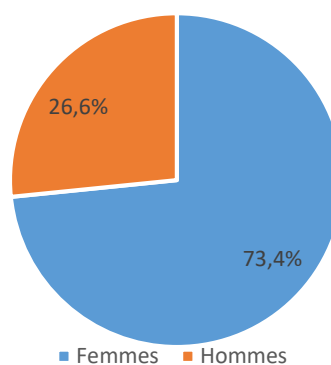
Tableau 10 : Situation des usagers des services solidarité

Service	Nombre en 2018	% Femmes	% de personnes			% principal besoin résolu	% cas référés	Variation en %	
			Handicapés	indigentes, nécessiteuses	âgées			/ 2017	/2014
solidarité	18 564	73,4	11,4%	72,1	6,9	37,7	104,3	85,0	
Tous services	45 775	64,7	ND	ND	ND	47,2	29,7	44,6	

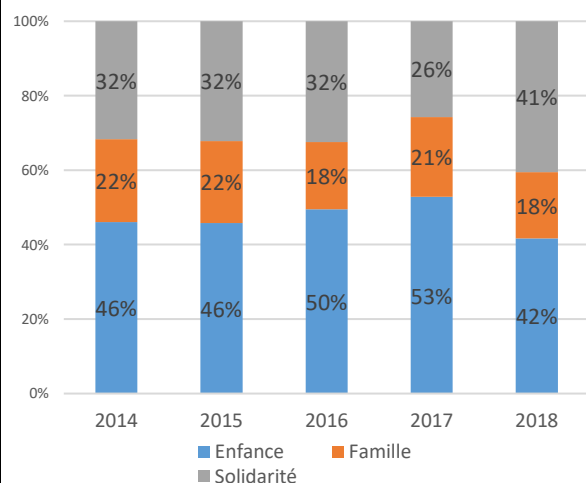
Graphique 30 : Évolution des usagers « solidarité »



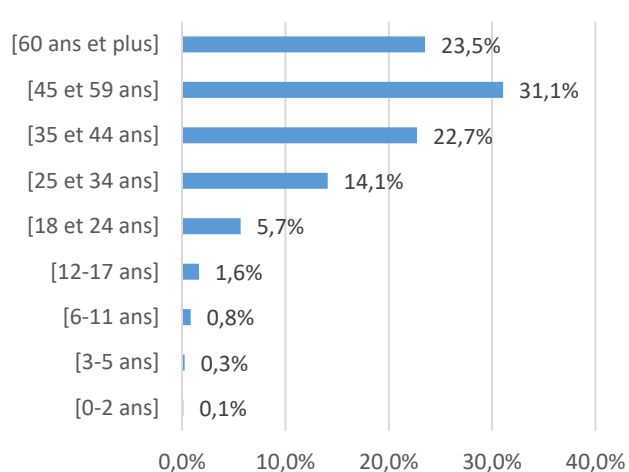
Graphique 31 : Évolution des usagers « solidarité » par sexe en 2018



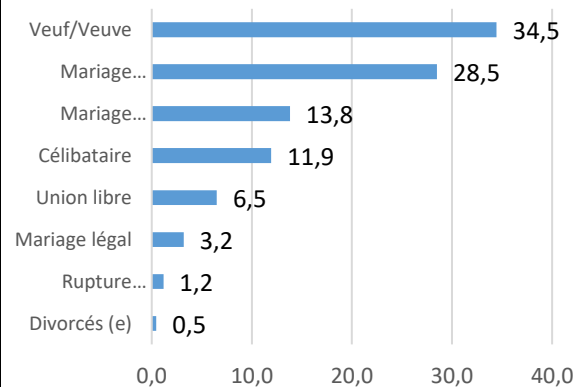
Graphique 32 : Pourcentage des usagers action sociale par service



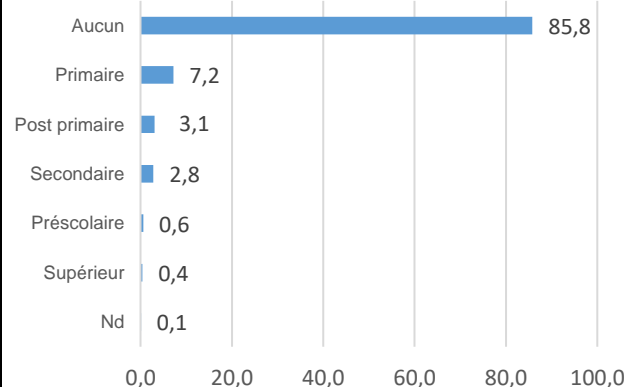
Graphique 33 : Répartition des usagers solidarité par tranche d'âge



Graphique 34 : Situation matrimoniale des usagers solidarité en 2018



Graphique 35 : Niveau d'instruction des usagers en 2018



## 6.2. Types de cas enregistrés dans les services Solidarité

### Points saillants

- Prédominance des personnes nécessiteuses ;
- Hausse du nombre de victimes d'exclusion sociale dans les régions du Nord et du Plateau central ;
- Hausse du nombre des personnes handicapées dans la région du sud-ouest.

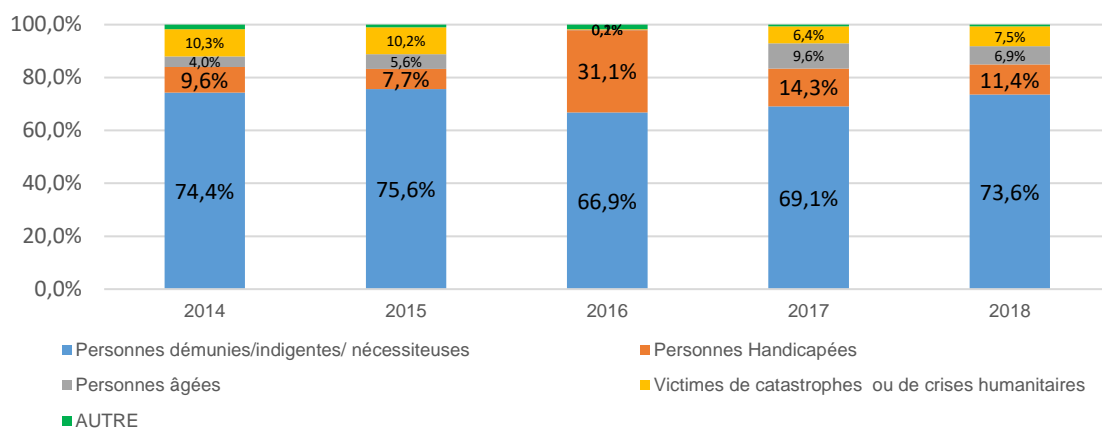
### Commentaire général

Sept usagers sur dix des personnes qui ont fréquenté le service de la solidarité sont des personnes indigentes et nécessiteuses. En effet, elles représentent 73,6% des cas reçus en 2018. Ce groupe est suivi par celui des personnes handicapées et des victimes de catastrophes et de crises humanitaires avec un poids respectif de 11,4% et 7,5%. Toutefois, les données du CONASUR sur les victimes de catastrophes et de crises humanitaires sont au-delà des cas reçus dans les directions provinciales. Au total 57 581 victimes de catastrophes et de crises humanitaires ont été enregistrées et 73,2% sont touchées par des inondations.

En 2018, le nombre de personnes victimes d'exclusion sociale a sensiblement augmenté comparé à 2017. Les services solidarité ont enregistré 40 victimes contre 21 en 2017. Les régions du nord et du Plateau central se démarquent des autres régions avec un ratio respectif de 1,3 et 1,2 pour 100 000 habitants. Les autres régions ont un ratio inférieur à 0,7 victimes pour 100 000 habitants.

En 2018, le nombre de personnes handicapées reçues a augmenté de 80% pour atteindre 2 119 personnes contre 1 182 en 2017. Dans la région du sud-ouest, le nombre de personnes handicapées reçues pour 100 000 habitants est particulièrement élevé. Il est de 19 personnes handicapées pour 100 000 habitants alors que dans les autres régions, il est inférieur à 5 personnes handicapées pour 100 000 habitants.

Graphique 36 : Évolution des types de cas les plus récurrents



Carte 7 : Répartition par région des exclus sociaux pour 100 000 habitants



Carte 8 : Répartition par région des personnes handicapées pour 100 000 Habitants



### 6.3. Besoins des usagers des services solidarité

#### Points saillants

- Forte demande alimentaire ;
- Faible réponse aux besoins ;

#### Commentaire général :

Le besoin alimentaire est prépondérant chez les usagers des services solidarité. Huit usagers sur dix en expriment le besoin. Il est suivi par le besoin matériel et celui financier représentant chacun 6,9% des usagers du service

S'agissant de la prise en charge des usagers, 38,4% des cas sont résolus soit 4 usagers sur 10. Ce qui signifie que six usagers sur dix n'ont pas reçu de prise en charge.

Par rapport à 2016, les taux de résolution du besoin alimentaire des deux dernières années ont reculé d'au moins 10 points de pourcentage malgré les 4 points regagnés en 2018

#### Note méthodologique

**Proportion des principaux besoins résolus :** c'est la part des principaux besoins résolus sur l'ensemble des besoins résolus

**Taux de résolution d'un besoin :** C'est le nombre de personnes ayant exprimé le besoin et obtenu satisfaction sur le nombre total d'expression du besoin X 100

**Taux de résolution globale :** C'est le nombre total de besoins exprimés et résolus sur le nombre total d'expression des besoins X 100

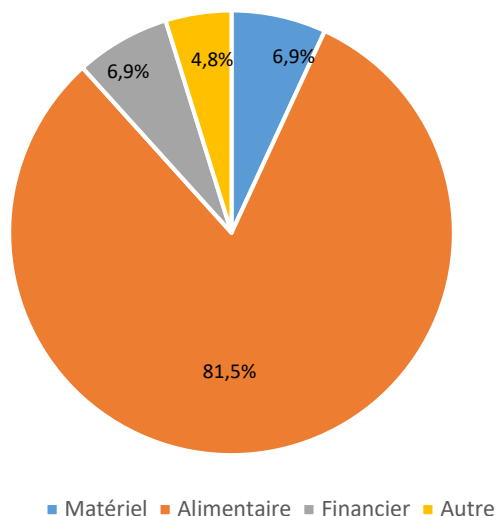
**Variation en nombre par rapport à 2017 :** c'est l'effectif total absolue des usagers en 2018 moins celui 2017 du service solidarité

**Variation en nombre par rapport à 2017 :** c'est l'effectif total absolu des usagers en 2018 moins celui 2017 du service solidarité sur l'effectif en 2017 X 100

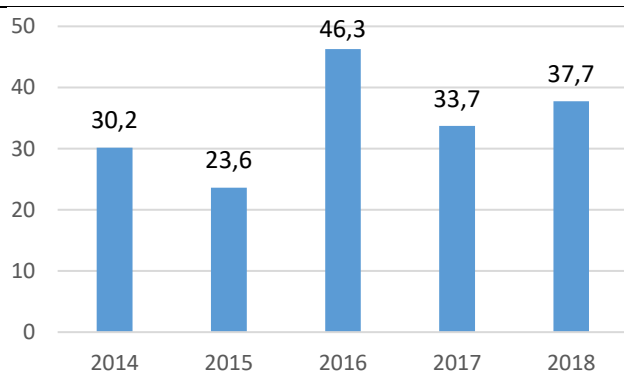
Tableau 11 : Besoins des services solidarité

Besoins	Effectif 2018	% résolus	Variation/2017	
			Nombre	%
Matériel	1 272	30,1	489	62,5
Alimentaire	15 123	38,4	9 584	173,0
Financier	1 285	24,9	838	187,5
Sanitaire	240	52,9	126	110,5
Psychosocial	135	48,1	-1 693	-92,6
Juridique	80	58,8	48	150,0
Médiation	11	63,6	-4	-26,7
Autres conseil et accompagnements	123	90,2	-26	-17,4
Placement	11	45,5	4	57,1
Aide à l'adoption	3	100,0	2	200,0
Retour en famille	82	52,4	31	60,8
Rapatriement	3	100,0	-2	-40,0

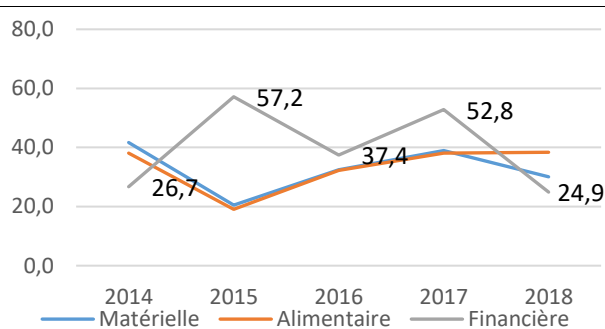
Graphique 37 : Part des usagers ayant exprimé un besoin matériel, alimentaire et financier



Graphique 38 : Évolution du taux de résolution globale des besoins



Graphique 39 : Évolution du taux de résolution des besoins selon le type (matériel, alimentaire et financier)



Graphique 40 : Taux de résolution des usagers « solidarité » par type de cas

